

## B) La seconde lacune est d'ordre qualitatif

a)- celles-ci soient inopérantes. Ce que je regrette, c'est que l'institution n'est même pas consciente de ses faiblesses, nonobstant nos revendications;

b)- les orthophonistes qui sont conscients de leurs lacunes essaient de les combler sur le terrain.

Il est clair, que des maux, il faut choisir le moindre, autrement dit, le second cas de figure. Il n'est cependant pas normal qu'après quatre longues années à l'université, le produit ne soit pas bien fini!

## JARDINS D'ENFANTS: LA PRESENCE DE L'ORTHOPHONISTE S'IMPOSE.

H. BRIEDJ

Assez longue fût la période des controverses qui ont animé les débats des psychologues, des pédagogues, des sociologues et des médecins, sur la nécessité et l'intérêt des Jardins d'Enfants.

En effet, il n'est plus à démontrer que le pré-scolaire avec tout ce que cela sous-entend, comme socialisation, développement de la personnalité, des activités cognitives et comme préparation à une scolarité future, sont autant de facteurs incitant le passage de l'enfant par le Jardin d'Enfants. Cela, que ce soit pour les enfants dont les parents travaillent ou les enfants dont les parents ne travaillent pas, et qui sont d'un milieu socio-culturel défavorisé.

Les discussions se sont assigné comme second objectif, de déterminer et dénombrer les moyens nécessaires et indispensables à une bonne préparation de l'enfant à la vie en général, et à la scolarité en particulier. Entre autres moyens, il est fait allusion aux moyens matériels, didactiques et humains.

Cependant, la notion de «moyens humains» est, à notre avis très restreinte en Algérie.

Pourquoi restreinte? Parce qu'aucun besoin n'est recensé en matière d'orthophonie et de psychologie.

Besoin pourtant très pressant vu le nombre d'enfants présentant des problèmes langagiers.

En effet, nombreux sont les enfants qui traînent comme une tare inéluctable des troubles relevant du domaine de la voix, de la parole ou du langage. Ces pathologies de nature organique ou fonctionnelle, ne sont prises au sérieux par les parents, que lorsque l'enfant est sur le point de rejoindre l'école, ou lorsque des difficultés scolaires surviennent à l'issue de 2 ou 3 années (de scolarité), comme conséquence logique de ces troubles.

En effet, combien d'élèves arrivent à détester l'école parce qu'ils sont bégues! Le bégaiement est une irrégularité du débit de la parole, entraînant la répétition de la première syllabe, ou celle du milieu du mot, selon la nature du trouble.

Point n'est besoin de mentionner que les élèves bégues ne participent pas en classe, non qu'ils ne soient pas intelligents, ou qu'ils ne savent pas répondre, mais parce que:

a)- les ricaneries des camarades de classe sont insupportables. Il n'est pas inutile de rappeler que les enfants peuvent être très compréhensifs, comme ils peuvent être très durs.

b)- l'enseignant n'est généralement pas prêt, vu la surcharge de classes et de problèmes de tout genre, à fournir l'effort d'encourager et d'entendre le message de l'élève bégue jusqu'au bout: cela est patent.

Par exemple, au cours de notre pratique orthophonique (dans le cadre de la consultation externe), un enfant de 12 ans nous a consultée pour un bégaiement depuis l'âge de 3 ans, doublé de problèmes scolaires.

A travers l'anamnèse, il s'est avéré que l'élève a bénéficié d'une prise en charge au cours du pré-scolaire. En quelques séances de rééducation, l'enfant s'est débarrassé de son bégaiement et quelques mois plus tard, lors d'un examen de contrôle, le père de l'enfant a déclaré que les difficultés d'ordre scolaire se sont, elles aussi, dissipées.

La présence de l'orthophoniste est, par conséquent, tout aussi indispensable dans les institutions pré-scolaires, pour recenser et réduire les difficultés scolaires potentielles, inhérentes à des problèmes langagiers et/ou graphiques.

En effet, au cours de notre préparation du mémoire de fin de licence, ayant trait à la dyslexie, nous avons remarqué lors de notre passage dans les écoles, que certains élèves n'arrivaient pas à décoder le texte de lecture, à l'issue de trois ou quatre années de scolarité.

Ceux-ci étaient étiquetés par l'enseignant comme étant des élèves à la limite «débiles», alors qu'il s'agissait tout simplement de dyslexiques.

Une question est posée: pourquoi faire subir à l'enfant des situations pénibles, voire traumatisantes, d'autant plus qu'il est aisé de les prévenir par la présence indispensable du spécialiste dans les Jardins d'Enfants?

Nous pourrions donc également dans un premier temps, compléter l'équipe de l'hygiène scolaire par un orthophoniste et un psychologue.

Il est évident que s'assurer de l'intégrité organique de l'élève, est quelque chose de très important, il ne faut cependant pas omettre de contrôler le bon fonctionnement des activités linguistiques et pratiques, outils de communication par excellence de l'élève à l'école.